

Transport, fac, santé... Le prix fou de la gratuité

Manipulation

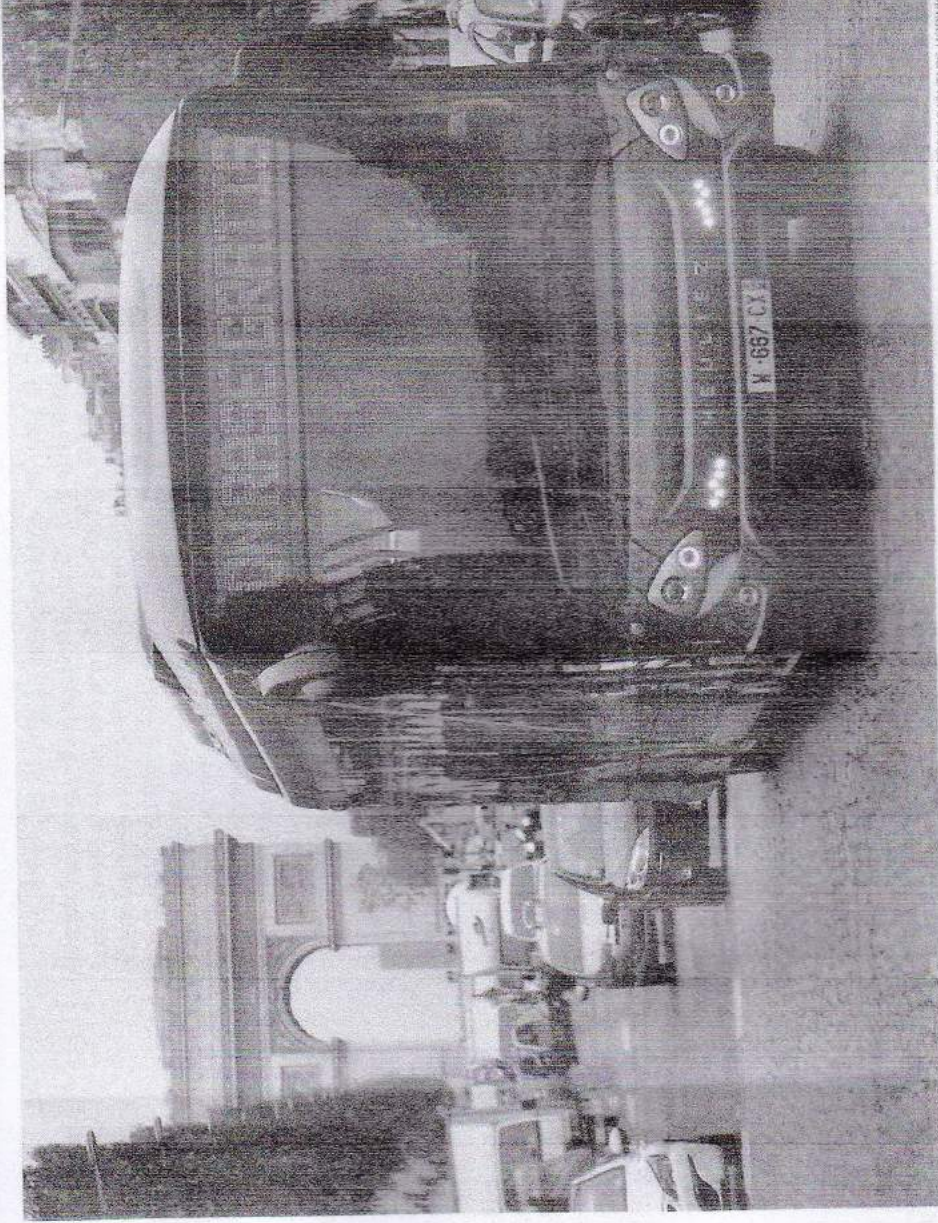
Anne Hidalgo réfléchit à la gratuité des transports publics pour l'ensemble des habitants d'ici à 2020, à la veille d'un vote sur des abonnements gratuits pour les Parisiens de plus de 65 ans sous conditions de ressources. « La question de la gratuité des transports peut être l'une des clefs de la mobilité urbaine de demain. Elle mérite d'être posée, sans a priori et sans dogmatisme, » estime-t-elle, alors que la présidente de l'Île-de-France, Valérie Pécresse, rappelle que la maire de Paris « ne peut pas faire cavalier seule ». Cet épisode illustre une fâcheuse tendance française à oublier que tout a un prix.

Irène Inchauspé et Muriel Motte

« THERE IS NO FREE LUNCH » ont l'habitude de dire les économistes. Ils ont raison. Rien n'est jamais gratuit, quel qu'un récupère toujours l'addition à la fin du repas. Il en sera de même si les transports publics parisiens ne sont plus payants demain, comme le souhaite Anne Hidalgo. « La gratuité pour l'usager implique forcément d'identifier d'autres sources de financement », admet d'ailleurs la maire de Paris.

Le dossier est autant économique que politique. En Île-de-France, l'abonné au Pass Navigo assure environ 30 %

des recettes des transports franciliens, le reste est à la charge des collectivités locales et des employeurs via le versement transport. S'il ne paye plus, qui le fera à sa place ? La région et/ou les entreprises, « qui n'en peuvent mais », via une nouvelle hausse des taxes ? Pourquoi ne pas compenser par un péage urbain, suggère la maire de Paris qui y était hostile hier, prête à tout pour faire remonter sa côte auprès des Parisiens. L'équation financière sera résolue d'une manière ou d'une autre, sans pour autant atténuer l'effet pervers de



SEPA PHILISSA/MONTAGE L'OPINION

la mesure, qui est de créer une fois de plus l'illusion de la gratuité.

Tarifs subventionnés. La France a déjà beaucoup de mal à faire payer le juste prix de ses services publics. Dans la santé, l'éducation, les transports, l'énergie, les tarifs sont souvent subventionnés. « Comme les Français imaginent ne rien payer pour les obtenir, la demande en services publics supplé-

mentaires est illimitée », souligne François Ecalle, magistrat en disponibilité de la Cour des comptes, fondateur de Pipeco, site spécialisé dans les finances et les politiques publiques. Et le fonctionnement de l'économie, déjà perturbé par le poids de la sphère publique, gravement faussé.

« Instaurer la gratuité est une grosse erreur. Cela entraîne une distorsion des prix, ce qui constitue le

mal absolu en politique économique. Si on rend les transports publics gratuits, cela va générer une sur-utilisation de ce service sans rapport avec les coûts de production, estime Patrick Artus, patron de la recherche de Nixis AM. La gratuité de place artificiellement l'offre et la demande dans les domaines en créant des effets in-

» Page

Nicolas Sarkozy en garde à vue: la droite prise à son propre piège

Arrivée à Paris

raïns avaient appelé à la démission du

en fonction des protagonistes. Il faut se

jet », résume un peu dépité un pilier du

niers jours sur le devant de la scène

Transport, fac, climat... Le prix fou de la g

●●● Suite de la page 1

Cela vaut entre autres pour l'université. « La gratuité est un drame, le coût des étudiants fantômes, ceux qui s'inscrivent et sont perdus dès la première année est considérable », a déjà expliqué à l'Opinion Philippe Chalmrin, professeur à Paris-Dauphine. Les frais d'inscription s'élèvent aujourd'hui à 184 euros annuels pour des étudiants inscrits en licence, alors que le coût réel s'élève à 11 000 euros, financé par... le contribuable. Mais, sur ce sujet, les étudiants et bon nombre d'universitaires parlent d'une seule voix et ne veulent pas entendre même évoquer une hausse des frais d'inscription.

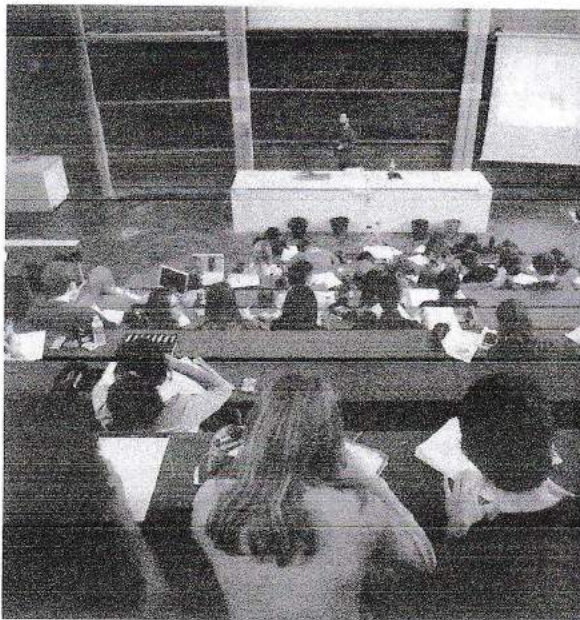
« Vous trouvez que l'éducation coûte cher ? Essayez l'ignorance ! », lancent-ils volontiers. Refusant de voir que les comparaisons internationales établies par l'OCDE montrent que

« Tout se paye, si ce n'est pas l'usager, c'est le contribuable aujourd'hui, ou le contribuable futur si l'Etat recourt à l'emprunt »

les autres pays s'appuient beaucoup plus sur le privé pour financer leur enseignement supérieur. « Dans une économie mondialisée, la question du financement par le privé doit naturellement se poser », estime Eric Charbonnier, analyste à la direction de l'éducation et des compétences de l'organisation internationale.

Signal prix. Un autre sujet pour lequel la gratuité est catastrophique ? Le climat... Des économistes renommés, parmi lesquels le prix Nobel Jean Tirole, soulignent que les mesures prises jusqu'ici ne suffiront pas à maintenir l'humanité sur une trajectoire de réchauffement à 2 °C, tant que l'on ne se sera pas mis d'accord sur un prix unique du carbone. Il faut recourir à un prix des émissions polluantes pour réduire les émissions de CO₂. L'idée de ce « signal prix carbone » est évoquée lors de chaque grand-messe de négociations climatiques (COP), mais elle ne progresse guère.

« Tout se paye, si ce n'est pas l'usager, c'est le contribuable aujourd'hui, ou le contribuable futur si l'Etat recourt à l'emprunt », rappelle François Ecalle. Le coût de la gratuité ? Il se lit dans notre toujours croissante dette publique, qui atteignait 2 226 milliards d'euros fin 2017 alors que nos dépenses publiques représentent encore 56,4 % de notre richesse nationale. Mais en marketing politique, il vaut mieux dire que « demain on rase gratis » plutôt



SIPA PRESSE

Les frais d'inscription à l'université (ici, la Sorbonne) s'élèvent à 184 euros annuels pour des étudiants en licence, alors que le coût réel s'élève à 11 000 euros.

que d'annoncer une réduction drastique des dépenses publiques.

Cette rhétorique politique est d'autant plus facile à manier que l'impôt sur le revenu, miné par les niches fiscales et les exonérations diverses, n'est acquitté que par 42,3 % des foyers fiscaux. Cette proportion est en constante diminution. Elle s'élevait à 45,6 % en 2015 et à 50 % en 2012. Plus d'une moitié de Français a donc le sentiment que les services publics sont « gratuits ». Pour l'autre moitié, le prélèvement à la source appliqué dans quelques mois, risque de faire office d'anesthésiant.

Une façon de déresponsabiliser le citoyen qui a même été dénoncée par Jean-Luc Mélenchon pendant la campagne présidentielle. « Moi, je suis pour que tout le monde paie l'impôt sur le revenu [...], parce qu'il y a une dignité civique à contribuer à l'effort collectif, ne fût-ce que 10 euros », avait-il déclaré. « Supprimer la taxe d'habitation est de ce point de vue une mauvaise idée, car elle était, avec l'impôt sur le revenu, le seul impôt acquitté par tout le monde », ajoute François Ecalle. Certes, tout le monde paye la CSG et la TVA mais ces impôts « indolores », qui rapportent bien plus que l'impôt sur le revenu, n'ont manifestement pas le même effet responsabilisant. Or, sans responsabilité il n'est pas de véritable liberté.

@inchauspe @murielotte